

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

Ouagadougou, le 23 NOV 2022

DIRECTION DES BOURSES ET DES
AIDES FINANCIERES

N°2022 0104 MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

La Directrice Générale du Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) porte à la connaissance des étudiant·e·s boursier·e·s que la réception des dossiers de demande de renouvellement des bourses d'études au titre de l'année académique 2022-2023, s'effectuera tous les jeudis, du 1^{er} au 18 de chaque mois de 09 heures à 12 heures.

Exceptionnellement pour le mois de décembre 2022, la réception des dossiers de demande de renouvellement de bourses se fera selon le programme établi dans tableau ci-dessous :

DATES	HEURES
1 ^{er} décembre 2022	08h30 – 12h30
05 décembre 2022	09h00 – 14h00
07 décembre 2022	08h30 – 12h30
09 décembre 2022	09h00 – 14h00




Dre Lydia ROUAMBA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon